N°207 du mardi 7 février 2023 - lagazette-sqy.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

ENTRE SQY ET MOBILIZE, UN PARTENARIAT POUR METTRE LES DONNÉES CONNECTÉES AU SERVICE DE LA ROUTE

Actu page 4

Saint-Quentin-en-Yvelines dévoile son nouveau visage

Dossier page 2

Avec la transformation de la gare, de ses abords et de l'Hypercentre de Montigny-le-Bretonneux, c'est le visage de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui va être profondément changé et dynamisé.

Actu page 7

ÉLANCOURT

Un million d'euros de la Région pour réaménager la Clef de Saint-Pierre

GUYANCOURT
Quartier des Savoirs : nouvelles balades urbaines à partir de mars **Page 4**

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Le centre aquatique du Lac a rouvert le 6 février **Page 8**

VOISINS-LE-BRETONNEUX
Val Saint-Quentin : les gens du voyage devraient partir mi-février **Page 8**

FAITS DIVERS
Trappes : Les dirigeants du cabinet dentaire auditionnés **Page 10**

HANDBALL
Week-end heureux pour Montigny et Plaisir-Les Clayes **Page 12**

CULTURE
Élancourt : Olivier de Benoist au Prisme ce samedi **Page 14**

TRAPPES

UN NOUVEL ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS POUR LE GROUPE SCOLAIRE JEAN MACÉ

Actu page 6

Actu page 6

MAUREPAS

Le stade du Bois refait sa piste d'athlétisme

Actu page 8

MAGNY-LES-HAMEAUX

Problèmes sur les lignes de bus 262 et 263 : les usagers n'en peuvent plus !

En 2023, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Saint-Quentin-en-Yvelines dévoile son nouveau visage

Avec la transformation de la gare, de ses abords et de l'Hypercentre de Montigny-le-Bretonneux, c'est le visage de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui va être profondément changé et dynamisé.

▶ DAVID CANOVA

Depuis la création de la Ville nouvelle dans les années 70, aucun projet d'aménagement d'une telle envergure n'avait vu le jour à Saint-Quentin-en-Yvelines. Avec la restructuration de ce que l'on nomme aujourd'hui l'Hypercentre et le quartier de la gare de Montigny-le-Bretonneux, c'est le visage de l'agglomération qui va radicalement changer et, avec lui, le quotidien des habitants et des salariés saint-quentinois.

Car, plus qu'un réaménagement, il s'agit là d'une véritable transformation pour faire entrer Saint-Quentin-en-Yvelines et donc Montigny-le-Bretonneux, de plein pied dans le XXIe siècle. Contacté par téléphone, l'heureux maire de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain Merckaert (DVD), a également fait un tour d'horizon des changements qui vont s'opérer, lors de sa cérémonie des vœux sur Facebook. Une métamorphose du centre de l'agglomération qui va de l'avenue du Centre en passant par la gare, la place Pompidou et jusqu'à l'Île de loisirs.

À l'est, l'ancien immeuble de l'Insee *« sera un bâtiment qui accueillera du Coliving et il s'appellera le Premium. C'est une solution de logement à destination des jeunes avec des loyers raisonnables et des conditions d'entrée extrêmement simplifiées pour permettre l'accès aux jeunes,* explique le maire. *Les travaux auront lieu en 2023 et nous aurons 250 logements qui seront proposés pour nos jeunes et pour les jeunes qui travaillent sur le secteur de Montigny et de SQY. »*

> **« Ce chantier est le 3e plus gros chantier de gare d'IDF avec un budget total de 43 ME »**

Plus à l'ouest, l'édile est revenu sur les travaux de la gare qui *« arrivent bientôt à leur terme »*, rappelant que *« ce chantier est le 3e plus gros chantier de gare d'Île-de-France avec un budget total de 43 ME »* (élargissement des trois quais, création de trois ascenseurs, pose de deux travellators, etc.). Mais ce sont les abords de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines qui vont connaître l'une des plus imposantes transformations. Après avoir accueilli l'immeuble Native (siège d'Orange) en lieu et place de l'ancien bâtiment de La Poste (lire notre édition du 24 janvier), c'est désormais, *« le fameux Anneau rouge »*, qui va disparaître. *« Ce bâtiment que nous connaissons depuis toujours et qui enserre la place de la gare. Les travaux de démolition vont commencer dans les prochains mois pour laisser place à un nouveau projet complètement différent : Centrality (23 000 m² de bureaux, 700 m² de commerces, 2 000 m² de restaurants interentreprises),* a exposé Lorrain Merckaert.

DR

« Enfin, une très bonne nouvelle. Voilà une dizaine d'années, avec Michel Laugier, nous ambitionnions de créer une passerelle qui permette depuis la ville d'accéder à l'île de loisirs, de manière totalement sécurisée pour les piétons et les vélos », se réjouit Lorrain Merckaert.

Et de poursuivre : *« Avec la disparition de l'Anneau rouge, nous aurons une place complètement ouverte sur la ville, la sécurisation sera renforcée avec la disparition des points de fuite et un seul accès vers la gare. Il y a une grande ambition de la ville, de SQY et du promoteur Codic de porter ce niveau de qualité sur les bâtiments qui vont arriver. Nous travaillons actuellement sur le traitement de la place et notamment sa végétalisation et nous le présenterons prochainement. »*

Toujours plus à l'ouest, tous les regards se tournent maintenant vers l'Hypercentre *« qui concerne l'avenue du Centre, la place Pompidou, le canal et le bassin du quai Truffaut. Ce sont au total 32 ME prévus de travaux et d'aménagement d'espaces publics et il faut y ajouter le réaménagement du TSQY,* souligne le maire. *Le planning des travaux, avec une première étape dès juin 2023 [concernera] l'extension du TSQY. Début 2024, début des travaux sur l'avenue du Centre et sur la place Pompidou. Ils dureront jusqu'à la fin du premier trimestre 2026 et, de là, nous aurons pour 24 mois les travaux de la partie basse, c'est-à-dire tout le long du canal et du bassin du quai Truffaut. »* Et de préciser : *« Nous ajoutons beaucoup d'espaces verts dans des espaces qui étaient jusque-là essentiellement minéraux. »*

L'avenue du Centre ne sera pas en reste, puisque *« suite à la concertation, les habitants ont souhaité l'extension de la partie piétonne jusqu'au milieu, ce qui veut dire qu'il ne restera qu'une seule voie de circulation dans chaque sens. Tout le reste sera rendu aux piétons, aux mobilités douces, aux espaces verts et aux terrasses des cafés et des restaurants ».*

L'extension du TSQY

Sur la place Pompidou, qui malheureusement jusque-là servait essentiellement de parking et de lieu de transit pour les voitures, c'est la révolution. *« Demain, la voie qui part vers le Pas du Lac sera une voie douce. Tous les espaces seront rendus aux piétons et permettront d'avoir des terrasses extrêmement généreuses pour les cafés et restaurants. La transverse permettra toujours d'aller vers le vélodrome ou de descendre vers l'avenue des Sources de la Bièvre et vers l'avenue Nicolas About,* assure l'édile. *Sur l'autre partie de la place, la circulation sera uniquement autorisée pour les personnes qui ont leurs parkings ici. De nouveaux espaces seront ainsi offerts aux piétons et permettront demain de faire des spectacles hors les murs avec le Théâtre. »*

Un théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) qui va enfin « être achevé ». *« À l'origine, le TSQY devait être plus grand et devait venir jusqu'à la limite du parvis,* affirme le maire. *Ce projet initial, nous allons le retrouver avec cette extension qui va venir sur le parvis et qui offrira de nouveaux espaces pour ceux qui viennent au spectacle mais aussi pour ceux qui désirent manger ou boire un verre parce qu'il y aura dans cette extension un café-restaurant, ce qui étendra l'offre de restauration sur Montigny, depuis l'immeuble Premium qui aura une brasserie-restaurant ouverte au public jusqu'à la scène nationale et derrière SQY Ouest. C'était une très forte attente des Ignymontains. »*

DR

« C'est un projet formidable, qui vient conforter tout ce que nous travaillons actuellement au niveau du vélo, et dans quelques semaines j'aurai le plaisir de vous présenter notre plan vélo », conclut Lorrain Merckaert.

En contrebas, la place Truffaut, les quais et le bassin vont trouver une nouvelle vocation. *« Nous allons réduire le bassin pour agrandir les terrasses et créer des espaces en herbe avec bientôt des beaux arbres. La structure en béton va disparaître pour laisser apparaître le circuit de l'eau avec des berges plantées et des endroits où s'approcher de l'eau »,* se réjouit Lorrain Merckaert.

Et le plus spectaculaire, ou presque, reste à venir. Une annonce que le maire se faisait une joie de partager. *« Enfin, une très bonne nouvelle. Voilà une dizaine d'années, avec Michel Laugier, nous ambitionnions de créer une passerelle qui permette depuis la ville d'accéder à l'Île de loisirs, de manière totalement sécurisée pour les piétons et les vélos. Dans le cadre du RER vélo de la région Île-de-France, que je remercie vivement sur ce sujet, avec l'appui de SQY, ce rêve va devenir réalité. Les études sont en cours, et en 2024 les travaux de la passerelle vont pouvoir débuter. Elle sera le long de l'avenue des Prés, au niveau du petit tunnel qui passe sous la voie ferrée. C'est un projet formidable, qui vient conforter tout ce que nous travaillons actuellement au niveau du vélo, et dans quelques semaines j'aurai le plaisir de vous présenter notre plan vélo »*, a conclu l'heureux élu. ■

AVEC L'APPLI MON E.LECLERC, VOTRE POUVOIR D'ACHAT A PLUS DE POUVOIR.

Retrouvez dans l'appli Mon E.Leclerc toutes les fonctionnalités qui défendent votre pouvoir d'achat :

- Tous les prospectus et les promos de votre magasin.
- Des bons de réduction personnalisés disponibles exclusivement sur l'appli.
- Votre cagnotte de Tickets E.Leclerc à dépenser à votre guise.

Flashez-moi

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Entre SQY et Mobilize, un partenariat pour mettre les données connectées au service de la route

L'Agglomération a noué un partenariat avec la marque du groupe Renault spécialisée dans les nouvelles mobilités, qui permettra d'obtenir des données plus précises sur la sécurité routière ou encore la pollution.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

Cette collaboration porte notamment sur cinq cas d'usage : qualité de la chaussée, sécurité routière, bornes de recharge, trafic/pollution de l'air, et pollution sonore.

C'est un partenariat historique que celui engagé entre SQY et Mobilize. Cette dernière, 4e marque du groupe Renault après Renault, Dacia et Alpine, a signé en décembre une collaboration avec l'Agglomération, une première avec une collectivité. Créée en 2021, Mobilize est spécialisée dans les nouvelles mobilités. « *La donnée et la technologie guident nos produits, nous sommes inspirés par cette idée que la mobilité change, les citoyens changent* », a affirmé Fedra Ribeiro, directrice générale de Mobilize, lors d'un point presse au sujet du partenariat avec SQY, qui s'est tenu au Technocentre Renault, à Guyancourt, le 31 janvier.

Un partenariat que « *nous sommes très contents de lancer [...] avec vous, SQY, terre d'innovations* », s'est-elle réjouie. « *Avec Mobilize, SQY souhaite placer la donnée au cœur des réflexions sur l'évolution de la ville intelligente et durable, qu'elle ambitionne de devenir pour encourager les changements de comportements et permettre à tous les usagers de bénéficier de services publics plus innovants, performants et économes,* s'est quant à lui félicité le président de l'Agglomération, Jean-Michel Fourgous (LR). *L'ambition de cette collaboration est de prouver la valeur de la donnée des véhicules connectés dans le pilotage des services urbains et la mise en lumière de l'offre de services sur notre territoire.* »

La collaboration porte sur de l'exploitation de données, pour aider les territoires dans leurs actions en faveur de l'environnement et de la sécurité routière. Cinq cas d'usage sont ciblés. Le 1er concerne la qualité de la chaussée. « *Le but sera d'identifier un certain nombre de défauts en remontant des données issues de véhicules, mais de qualifier l'état de la chaussée, avec trois niveaux, pour essayer d'avoir des cartographies qui aident ensuite les exploitants à se projeter et à prévoir des opérations de travaux* », détaille Benoît Bourdier, responsable mission Smart territoire à SQY.

Le 2e cas d'usage est lié à la sécurité routière. « *On va analyser le comportement des usagers, par exemple des freinages brusques, puissants. S'il y en a plusieurs qui freinent de manière très forte au même endroit, ça peut vouloir dire qu'il y a un problème de compréhension d'infrastructures, soit la vitesse qui est trop élevée, soit un masque de visibilité qui fait que les gens arrivent trop vite au niveau du carrefour, donc ça peut générer un certain niveau d'alerte,* expose-t-il. *C'est des choses qu'on faisait aujourd'hui, mais en analysant des accidents. À chaque fois qu'il y a un accident sur l'espace public, que les forces de l'ordre interviennent, il y a un PV établi, avec un certain nombre d'informations qui sont récupérées. L'idée maintenant est d'agir de manière plus préventive, en regardant non pas les conséquences de l'accident, mais en allant voir ce qui se passe avant.* »

Le 3e cas d'usage porte sur les bornes de recharge. « *L'idée, c'est d'aller voir, en plus des informations qui remontent des bornes, celles qui remontent des utilisateurs,* explique Benoît Bourdier. *Par exemple, pour un véhicule qui se stationne, regardons ce qu'il a fait sur les dix dernières minutes. Si par exemple il a tourné longtemps dans une zone, ça peut vouloir dire qu'il y a des tensions de stationnement.* »

4e cas d'usage : le trafic et la pollution de l'air. « *Nous, on vient vraiment regarder le comportement réel des conducteurs, le trafic réel, l'infrastructure, et finalement, on vient guider les territoires pour les mesures à prendre pour diminuer significativement les émissions de NO2 (dioxyde d'azote)*, indique Shabnam Khosravi, responsable du programme Smart green and safe cities chez Mobilize. *Plus de 56 % des émissions de NO2 sont relatives au trafic et au comportement des conducteurs […]. On exploite les données de la pollution de l'air, on vient identifier des zones qui émettent beaucoup de pollution, étudier le trafic et le comportement des conducteurs, l'infrastructure, et on va proposer […] une certaine politique de circulation.* »

Enfin, le 5e cas d'usage est lié à la pollution sonore. « *Pour la 1re fois, avec un capteur, on vient faire le lien entre l'état de la voirie et la pollution sonore réelle émise, et on vient guider les territoires pour dire que, finalement, cette portion de route est particulièrement polluante au niveau sonore, et que si vous faites des travaux, vous allez gagner par exemple dix décibels* », avance-t-elle.

L'expérimentation doit durer six mois. Les premiers résultats sont attendus entre mars et juin. Mais ce partenariat est « *une brique d'un projet plus global* » d'un « *projet de Smart territoire* », tient à souligner Anne Fahy, directrice générale adjointe du développement économique à SQY. ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Des livres jeunesse neufs à un euro chez Cultura ce samedi

Le 11 février, le parking du magasin Cultura, à Alpha Park, accueille une vente d'ouvrages, albums ou encore de livres de poche, pour les plus jeunes lecteurs, au prix de 1 euro.

Le parking du magasin Cultura situé au centre commercial Alpha Park, rue Henri Prou aux Clayes-sous-Bois, accueille le 11 février, de 10 h à 17 h, une foire aux livres neufs. L'occasion d'y trouver des ouvrages, albums ou encore des livres de poche, pour les plus jeunes lecteurs (dès 2 ans), au tarif de 1 euro. L'objectif étant d'agir « *en faveur de la lecture et lutter contre l'illettrisme* », affirme dans un communiqué la ville des Clayes-sous-Bois, qui s'est jointe à la fondation Cultura et à l'association Lire c'est partir – qui œuvre en faveur de la lecture pour tous en proposant des ventes de livres pour enfants à prix très faibles – pour organiser cette opération.

EN BREF

GUYANCOURT

Inscriptions ouvertes pour les prochaines balades urbaines dans le quartier des Savoirs

De nouvelles balades urbaines sur le site d'aménagement de ce futur quartier se tiendront les 8 et 25 mars, et les 8 et 19 avril.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le public pourra parcourir l'ex-friche Thales, qui accueillera un nouveau quartier de 1 800 à 2 000 logements d'ici dix ans.

Sur l'ex-friche de l'entreprise Thales, à Guyancourt, le quartier des Savoirs accueillera d'ici dix ans 1 800 à 2 000 logements et des équipements publics, sur 22 ha. Débutée en 2021, la concertation sur le projet d'aménagement du futur quartier est entrée depuis le 21 janvier dans sa 3e phase (lire notre édition du 24 janvier), après une 2e phase lors de laquelle 128 personnes ont apporté leur contribution en participant à des balades urbaines ainsi que des ateliers, selon laVille.

Plus nombreuses encore ont été celles qui ont participé au vote pour le nom du futur parc urbain situé au sud du quartier, puisque 372 votants ont été comptabilisés. Le nom de Marie Curie est arrivé en tête des suffrages.

Des balades sur les thèmes « *Laboratoire d'architecture* » et « *L'art dans la ville* »

Pour cette 3e phase, des balades urbaines sont de nouveau proposées. La prochaine se déroulera le 8 mars, à 12 h, avant une autre le 25 mars, à 10 h 30, puis deux nouvelles balades les 8 et 19 avril, respectivement à 10 h 30 et 18 h 30, et des ateliers en mai et juin. Les balades des 8 mars et 8 avril auront pour thème Laboratoire d'architecture, tandis que celles des 25 mars et 19 avril porteront sur l'art dans la ville. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, via ville-guyancourt.fr. ■

SQY

Des initiations à la marche nordique à l'Île de loisirs

Une grande marche nordique et une marche d'endurance sont organisées à l'Île de loisirs le 11 février. D'autres séances auront lieu les 4 mars, 8 avril, 13 mai et 3 juin.

Une marche nordique et une marche d'endurance sont organisées à l'Île de loisirs de SQY le 11 février. Celles-ci se déroulent de 13 h 30 à 17 h 30, avec des départs jusqu'à 14 h ou 14 h 30 à l'espace événementiel. « *Vous découvrirez autrement l'Île de loisirs de SQY, avec des animateurs qui vous proposeront des circuits de longueurs et difficultés adaptées à votre niveau,* précise l'Île de loisirs sur son site internet. *Vous pourrez ensuite vous retrouver autour d'une collation.* » L'accès à l'Île de loisirs s'effectue côté Trappes et est gratuit en contactant l'agent de contrôle (bouton sur la borne d'accès). L'activité et la collation coûtent elles 2 euros (gratuit pour les moins de 18 ans et les licenciés). D'autres sessions sont prévues les 4 mars, 8 avril, 13 mai et 3 juin. Renseignements au 06 83 85 09 00 ou au 06 70 49 72 02.

LA GAZETTE DE SQY

■ EN IMAGE

GUYANCOURT

Le jeu vidéo comme médium artistique

Du 25 janvier au 12 mars, la salle d'exposition de la Ville accueille *« Aux futurs ancestraux »*, une exposition originale, utilisant savamment le jeu vidéo comme médium artistique pour évoquer un sujet ô combien significatif : le vivant. Au total, dix œuvres (mêlant à la fois jeux vidéo, vidéos, dessins, installations vidéo immersives, performances) réalisées par huit artistes internationaux sont présentées au public. *« La ligne directrice de l'exposition c'est le côté environnemental. Les artistes ont essayé de toucher le public le plus large possible via notamment le support du jeu vidéo qui parle beaucoup aux jeunes générations »*, explique Valérie Crenleux, responsable du service arts visuels et des expositions. Prochain rendez-vous autour de l'exposition, le mercredi 8 mars avec un atelier de montage vidéo à l'aide d'un téléphone portable. Les inscriptions se font auprès du service arts visuels.

YVELINES

Législatives, 11e circonscription : William Martinet reste député

Le Conseil constitutionnel a rejeté le recours d'Aurélie Piacenza, candidate de la majorité présidentielle, confirmant ainsi l'élection de son adversaire, issu de la Nupes.

Il n'y aura pas de nouvelle élection législative quelques mois après la précédente dans la 11e circonscription des Yvelines, comme ce fut le cas dans la 2e en octobre. Le Conseil constitutionnel a validé le 3 février l'élection de William Martinet (Nupes). Ce dernier l'avait emporté en juin dernier avec 50,19 % des suffrages exprimés, contre 49,81 % pour la candidate de la majorité présidentielle, Aurélie Piacenza (Renaissance). Soit 116 voix d'écart avec cette dernière, qui avait déposé un recours, dénonçant des irrégularités. Après plus de sept mois d'attente, les Sages ont finalement tranché. *« La requête de Mme Aurélie Piacenza est rejetée »*, écrit le Conseil constitutionnel sur son site internet, annonçant toutefois qu'il y a au regard des éléments constatés *« lieu de déduire dix voix »*. L'écart entre les deux candidats passe donc de 116 à 106 voix.

MAUREPAS

Le stade du Bois refait sa piste d'athlétisme

Le stade du Bois est actuellement inaccessible pour les usagers. La piste d'athlétisme est en train de se refaire une beauté. Le skatepark bénéficiera également d'une nouveauté avec la création d'un bowl.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Le stade du Bois, situé à côté du Tridim (la structure d'accueil pour les jeunes de 16 à 25 ans), se trouve à deux pas de la forêt domaniale de Maurepas et de Castalia. C'est un site très apprécié des Maurepasiens pour la pratique du sport en accès libre avec de nombreux équipements proposés : city-stade, street-workout, skatepark, terrains de basket, piste d'athlétisme et un espace fitness.

LA GAZETTE DE SQY

La piste d'athlétisme du stade du Bois a été retirée. Elle va être entièrement refaite. Le décroûtage de la piste, visible sur la photo ci-dessus, a été effectué le 2 février.

300 000 euros de travaux pour la piste d'athlétisme, 155 000 euros pour le bowl

Il est cependant fermé depuis le 30 janvier 2023 pour cause de travaux. En effet, la société Watelet, spécialisée, entre autres, dans la conception, la construction et l'entretien d'ouvrages de terrassement, réalise pour le compte de la Ville les travaux de réfection de la piste d'athlétisme du stade. « *La durée prévisionnelle de ces travaux est de cinq semaines. La date de fin des travaux est évaluée au 3 mars inclus. Cette échéance peut être repoussée si les conditions climatiques sont défavorables* », précise la Ville. Un arrêté du maire datant du 27 janvier 2023 réglemente la circulation et le stationnement pendant lesdits travaux.

Au total, le tour de piste d'une longueur de 250 mètres sera refait, ainsi que les six couloirs pour la partie longue de 100 mètres, qui est située le long de la forêt domaniale. Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant : le décroûtage de l'enrobé de la piste a eu lieu le 2 février. Ensuite, vient le temps du rabotage (une opération qui supprime la couche superficielle d'un revêtement, Ndlr) qui se déroule du 3 au 10 février. Le terrassement général sera effectué du 17 au 21 février. Enfin, la mise en œuvre de la grave se déroulera le 24 février. Le coût global du projet est de 300 000 euros.

Même si le stade et les équipements qui s'y trouvent sont fermés au public durant les travaux, « *l'accès au skatepark reste toutefois possible tant que les travaux du bowl n'ont pas commencé* », précise la municipalité. De quoi réjouir les amateurs de glisse.

Les travaux au skatepark suivront ceux de la piste d'athlétisme. « *Dans la foulée, les travaux du bowl du skatepark interviendront au cours du premier trimestre 2023. Trois mois de travaux sont prévus pour un budget de 155 000 euros. C'est un projet issu du budget participatif 2021 de Maurepas, proposé et choisi par les habitants (démocratie locale). Un bowl est un équipement permettant aux amateurs de trottinette et de skateboard de réaliser différentes figures* », conclut la municipalité.

Pour rappel, quatre projets avaient été retenus pour l'édition 2021 du budget participatif de la Ville. Il concernait la création d'un parc canin, le bowl pour le skatepark, la mise en place de composteurs dans la ville et l'installation d'un circuit d'apprentissage du vélo pour les enfants, qui a été inauguré en présence du maire, Grégory Garestier (DVD) et d'élu(e)s le 11 janvier. Les projets du budget participatif de 2022 suivront. Il est question de QR codes installés sur les monuments et les statues de la ville, d'un abri vélo, ainsi que de la rénovation de l'allée de l'Armorique (lire notre édition du 17 janvier). ■

YVELINES

Les mairies multiplient les messages de prévention contre l'influenza aviaire

Pour lutter contre ce virus touchant les oiseaux, les Villes rappellent les précautions à suivre.

Face au nombreux cas d'Influenza aviaire (IA), les collectivités multiplient les messages de prévention. C'est le cas de plusieurs mairies à SQY. Rappelant que l'IA « *est une maladie virale hautement contagieuse qui affecte à la fois les oiseaux domestiques et sauvages* », Magny-les-Hameaux, par exemple, recommande de « *rester sur les chemins balisés et ne pas vous approcher ni nourrir les oiseaux sauvages* ». « *Après votre promenade, changez de tenue et de chaussures si vous devez vous rendre dans un élevage de volailles ou une basse-cour* », ajoute la Ville, réaffirmant plusieurs grands principes en cas de découverte d'oiseaux morts ou moribonds. D'abord, ne pas toucher les oiseaux et noter le lieu de découverte. Ensuite, si les oiseaux sont situés dans la moitié nord du département, appeler le 01 30 90 64 85, contacter le 01 34 85 33 00 s'ils ont été trouvés dans la moitié sud, ou la mairie de la commune où le cadavre a été trouvé.

TRAPPES

Un nouvel accueil périscolaire et de loisirs flambant neuf pour le groupe scolaire Jean Macé

Le groupe scolaire Jean Macé a accueilli une nouvelle extension d'une superficie de 320 m². Le nouvel accueil périscolaire et de loisirs y a posé ses valises.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Nouveautés pour le groupe scolaire Jean Macé, à Trappes. Depuis le 3 janvier dernier, les élèves de maternelle et d'élémentaire ont découvert le dernier élément de l'extension de leur école : un nouvel accueil périscolaire et de loisirs. D'une superficie de 320 m², le bâtiment reçoit, chaque matin avant 8 h 30, chaque soir après l'école et tous les mercredis, 120 enfants dans les trois salles d'activités ainsi qu'au sein de la cuisine pédagogique.

Pour rappel, la municipalité a bénéficié de 6,63 millions d'euros de la part du Département, à la suite de la signature en 2019 de la convention du plan d'amorce à la rénovation urbaine, dont l'extension du groupe scolaire était concernée par l'enveloppe. Sandrine Grandgambe (Génération.s), première adjointe au maire chargée de la réussite scolaire et de la vie culturelle, explique le projet dans le dernier magazine municipal de la commune.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le groupe scolaire Jean Macé se transforme. Après la création du nouvel accueil périscolaire et de loisirs, ce sera au tour de la cour de récréation de subir une réfection totale.

3,2 millions d'euros consacrés à ce nouvel accueil périscolaire et de loisirs

« *Les travaux ont commencé à l'été 2021, avec la création de trois salles de classe et d'une salle pour les Atsem (des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles. À Trappes, elles sont au nombre de 60, Ndlr)* », déclare l'adjointe. Et de poursuivre : « *Les sanitaires ont été remis à neuf, et le réfectoire élémentaire qui accueille chaque midi 190 enfants a été réaménagé.* »

Par ailleurs, l'étanchéité d'une partie des toitures-terrasses, dont une partie a été végétalisée, ainsi que l'isolation du bâtiment ont été améliorées. Plus d'un quart du montant des travaux, dont l'enveloppe globale se chiffre à un peu plus de 3,2 millions d'euros, a été financé par la Ville.

Sandrine Grandgambe ajoute que « *la réussite de nos enfants passe par des conditions d'accueil plus agréables, pour eux comme pour les équipes pédagogiques, pendant les temps scolaires comme périscolaires. Chaque midi, quatre agents d'offices, trois Atsem et 11 animateurs servent les repas dans des conditions plus confortables. Un directeur et son adjoint encadrent six animateurs maternelles et cinq animateurs élémentaires dans ces locaux flambants neufs.* »

Le groupe scolaire bénéficie ainsi d'un cadre propice aux activités et animations. Les matinées ludo-éducatives du mercredi matin peuvent se dérouler dans les meilleures conditions qui soient. La transformation de l'école ne s'arrêtera pas là. À l'été 2023 est prévue la réfection totale de la cour de récréation pour améliorer davantage le cadre de vie des enfants.

« *Rénover un parc immobilier vieillissant et proposer à tous les Trappistes des locaux de qualité est une de nos principales priorités* », conclut l'adjointe. ■

LA VERRIÈRE

La Ville aide les Verriérois(es) à déclarer leur amour !

Comme d'autres communes de SQY, la municipalité propose à ses habitants, pour la Saint-Valentin, de transmettre un message à la personne aimée via les trois panneaux lumineux.

Les amoureux peuvent saisir une occasion en or de marquer les esprits. La municipalité, à l'instar de Plaisir (lire notre édition du 31 janvier), a décidé d'aider les Verriérois(es) à déclarer leur flamme à l'élu(e) de leur cœur. C'est pourquoi elle met à disposition de tous les amoureux, ses trois panneaux lumineux tout au long de la journée de Saint-Valentin, le 14 février. Un dispositif toujours très apprécié dans la commune.

« *Vous avez jusqu'au 13 février minuit pour envoyer votre déclaration d'amour par mail à service.communication@mairie-laverriere.fr* », précise la Ville. Si vous désirez obtenir plus d'informations, veuillez contacter la mairie au 01 30 13 76 00, aux horaires d'ouverture.

ÉLANCOURT

Un million d'euros de la Région pour réaménager la Clef de Saint-Pierre

Une remise de chèque était organisée le 3 février dans la commune, qui bénéficie d'un coup de pouce d'un million d'euros du conseil régional pour la réhabilitation et la revégétalisation de ce quartier.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Engagée dans un important projet de réhabilitation et de revégétalisation de la Clef de Saint-Pierre (lire notre édition du 31 mai dernier), Élancourt vient de recevoir un très important coup de pouce de la région Île-de-France. Cette dernière injecte 1 million d'euros, sur les 4 millions d'euros que coûte le projet, dans le cadre du Contrat d'aménagement régional (CAR), dispositif à travers lequel la Région « *accompagne les collectivités franciliennes dans leurs projets d'investissement concourant à l'aménagement, au développement et à l'équipement cohérent et durable du territoire* », indique le conseil régional sur son site internet. Les projets doivent être réalisés sur trois ans. Les communes peuvent toucher jusqu'à 50 % du montant des dépenses éligibles (la subvention ne peut excéder un million d'euros).

Une remise symbolique de chèque avait d'ailleurs lieu en mairie d'Élancourt le 3 février. Un chéque d'un million d'euros donc, somme qui

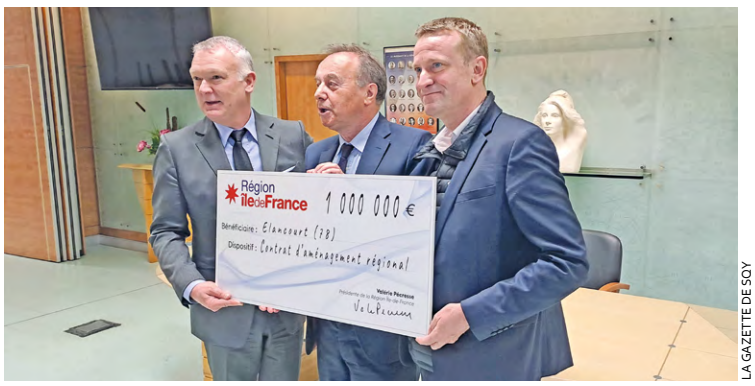

LA GAZETTE DE SQY

Cette aide, accordée dans le cadre du Contrat d'aménagement régional, couvre un quart du coût global du projet.

« *ne se refuse pas, surtout à l'heure où les collectivités sont asphyxiées* », a commencé par déclarer Jean-Michel Fourgous (LR), maire d'Élancourt et président de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). « *La Région est pour notre ville d'Élancourt et notre territoire, SQY, un partenaire solide, fiable, et fidèle. C'est primordial pour affronter les crises,* a-t-il poursuivi. *Les solutions sont dans nos collectivités, locales et territoriales, au plus près du terrain. […] Cette région Île-de-France soutient les communes et investit pour le bien-être des habitants. C'est pour ça que nous avions déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Région pour ce CAR, en visant un projet ambitieux et qui nous tenait à cœur.* »

Un projet subventionné à 75 %

En l'occurrence, la réhabilitation et revégétalisation de la Clef de Saint-Pierre, un quartier urbanisé dans les années 90. Ce quartier est « *le cœur économique de notre ville, avec plus de 12 000 emplois, et il est intégré dans la SQY High-tech, c'est un secteur très stratégique* », affirme Jean-Michel Fourgous. « *La Clef de Saint-Pierre, c'est aussi de l'habitat, avec près de 6 000 Élancourtois qui y vivent, deux crèches, deux écoles primaires, un collège, une place commerçante, et bientôt une nouvelle piste cyclable* », ajoute l'élu.

Pour rappel, la 1re phase du projet, enclenchée en juin dernier, s'est terminée en septembre. Elle concerne une reprise de la rue de Dublin, la création de places de stationnement, notamment d'un parking devant le collège, mais aussi un réaménagement de cheminements et la plantation d'arbres. Le chantier doit se poursuivre dans d'autres secteurs du quartier, avec une échéance en 2024, année des Jeux olympiques et paralympiques, dont les épreuves de VTT se dérouleront sur la colline située juste à côté du quartier.

« *Avec le soutien de notre Région, on va bénéficier d'un grand projet de végétalisation, en amont de l'organisation des JO,* résume Jean-Michel Fourgous. *La transformation du quartier réaffirmera son identité sport-nature, en adéquation avec les aménagements prévus pour la colline. […] Concrètement, la végétation réinvestit les zones minérales à plus de 20 %, apportant de l'ombrage, de la biodiversité, de la fraîcheur en été, et même de la sécurité, puisqu'on a 150 caméras sur Élancourt, et on en aura 25 de plus pour la Clef de Saint-Pierre.* »

Du côté du conseil régional, on se félicite aussi de cet accompagnement. « *Ces signatures un peu symboliques, c'est toujours un moment important,* déclare Jean-Philippe Dugoin-Clément (UDI), vice-président de la Région, chargé notamment de l'aménagement durable du territoire, et maire de Mennecy (Essonne). *C'est un temps de passage entre le travail en amont qui est porté dans une commune […] et le temps où, une fois qu'on a l'argent, on va le dépenser, rentrer dans la phase de travaux [...]. C'est aussi un moment important car ça permet de venir marquer l'importance qu'attache la Région aux communes.* »

Il attire aussi l'attention sur le fait que la Région est engagée dans « *une politique volontariste* », allant parfois « *au-delà de ce qu'est notre champ de compétences* ». « *Nous souhaitons le faire, car si demain les communes n'investissent plus, les maires […] ne sont plus à même de porter des projets pour lesquels ils ont été élus et sur lesquels ils se sont engagés, c'est tout l'édifice républicain qui va se déliter* », affirme-t-il.

Pour cette rénovation de la Clef de Saint-Pierre, la participation d'autres partenaires (SQY, Département) permet au projet d'être subventionné à 75 %, selon Jean-Michel Fourgous. L'élu souligne que la Région soutient aussi d'autres projets majeurs de la commune, comme le futur commissariat, dont le coût total s'élève à 25 millions d'euros. ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

Problèmes sur les lignes de bus 262 et 263 : les usagers n'en peuvent plus !

Les lignes de bus 262 et 263, dont les itinéraires traversent la commune, exaspèrent les usagers. De nombreux dysfonctionnements ont poussé le maire, Bertrand Houillon, à réagir.

▶ PIERRE PONLEVÉ

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les lignes de bus 262 et 263 cristallisent de nombreux problèmes. Elles sont gérées par Île-de-France Mobilités et exploitées par le prestataire Keolis.

Les lignes de bus 262 et 263, gérées par Île-de-France Mobilités et exploitées par le prestataire Keolis, exaspèrent les usagers. Entre retards, suppressions ou encore conduite non adaptée, les Magnycois et les autres habitants des communes traversées par ces lignes n'en peuvent plus.

Reliant la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et la gare de Versailles Château Rive-Gauche et inversement, ces deux lignes de bus engendrent de nombreux problèmes depuis le 1er septembre 2022.

Contacté par *La Gazette* le 2 février, le maire de Magny-les-Hameaux, Bertrand Houillon (Génération.s), explique la situation, loin d'être réglée. « *Ces deux lignes de bus (262, 263) font essentiellement le même trajet. Sachant que la 263 est la partie express, il y a moins d'arrêts pour pouvoir parvenir plus vite aux deux points qui relient les gares. Cette partie express fonctionne aux heures de pointe. Mais depuis 1er septembre 2022, il n'y a que des problèmes. Les premières remontées avaient déjà été effectuées dès les premiers constats au mois de septembre* », s'exaspère l'édile.

Et il poursuit : « *Nous avons plusieurs problématiques. L'une est le fait que du jour au lendemain nous avons des horaires qui sautent avec des liaisons bus qui ne sont plus assurées, et cela de manière totalement aléatoire suivant les jours. Par exemple, le week-end dernier, il n'y a eu aucun passage de bus ni le samedi ni le dimanche.* »

La situation catastrophique a poussé le maire à écrire une lettre, le 12 janvier dernier, à la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse (Libres), chargée des transports en commun, pour obtenir des réponses et une amélioration rapide de cette situation qui ne peut plus durer. Dans son courrier, l'édile déplore des retards et des suppressions de bus quasi quotidiens, des trajets et des horaires qui ne sont pas respectés, des comportements parfois dangereux vis-à-vis de la réglementation sur le Code de la route… « *Ce sont des choses vraiment mauvaises pour un service public de transport.* »

Les habitants, qui eux ont payé leur abonnement, se retrouvent sans ligne de bus et donc sans transport en commun. Ils sont obligés de s'organiser, essayant de se regrouper pour effectuer des trajets en voiture. Surtout qu'aujourd'hui, les seules informations concernant ces lignes de bus viennent au mieux la veille au soir via Internet, pour les usagers qui viennent chercher l'information.

Selon Bertrand Houillon, le changement de prestataire est à l'origine de cette situation. « *Jusqu'à fin août, tout se passait bien, le prestataire qui intervenait connaissait parfaitement le coin et faisait tout ce qu'il fallait. Il n'y avait aucune problématique de chauffeurs* », explique-t-il.

Or, depuis le 1er septembre, le prestataire qui a remporté l'appel d'offres, Keolis, a repris la gestion de ces deux lignes de bus. Contacté par l'édile, le groupe explique qu'il fait face à une pénurie de conducteurs sur ce territoire, ce qui peut engendrer quelques problèmes. « *[…] Aujourd'hui, et grâce aux actions mises en place, Keolis Vélizy Vallée de la Bièvre a déjà recruté huit conducteurs. Nous sommes pleinement concentrés sur la recherche, le recrutement, la formation et la fidélisation de nouveaux personnels afin de proposer la régularité et la qualité de service attendues par les voyageurs d'Île-de-France et Île-de-France Mobilités* », explique le groupe dans un article de nos confrères de *78actu*. Un argument qui ne tient pas la route pour l'édile.

C'est pourquoi, il a fait plusieurs réclamations à la présidente de la Région via son courrier. « *Premièrement, j'ai demandé une contrepartie financière, car le service n'est pas assuré et les habitants payent leur abonnement qui a, par ailleurs, vu son tarif augmenter le 1er janvier dernier sans qu'aucune amélioration n'ait été constatée. Ensuite, nous souhaitons une information très claire et très précise d'où on en est et de ce qui va être fait pour que la situation s'arrange au plus vite. Enfin, nous voulons une prise en compte dès à présent pour amener les solutions sur ces lignes car, ce dont nous nous apercevons, c'est que les quasi seules lignes sur lesquelles il y a systématiquement des suppressions de bus sont celles-ci, tous les jours* », commente-t-il.

Le maire affirme attendre encore, à ce jour, une réponse de la présidente de la Région. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le centre aquatique du Lac a rouvert le 6 février

Le centre aquatique du Lac accueille de nouveau son public depuis le 6 février à la suite de multiples travaux entrepris en janvier.

▶ PIERRE PONLEVÉ

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le centre aquatique du Lac de nouveau accessible depuis le 6 février. De multiples travaux ont été entrepris au sein de l'établissement.

Comme nous l'évoquions dans notre édition du 3 janvier dernier, le centre aquatique du Lac était fermé depuis les vacances de Noël pour cause de travaux techniques et de crise énergétique, « *l'équipement étant le plus énergivore de la ville* », expliquait la direction des sports.

« *Après une période de travaux conjuguée à la vidange réglementaire annuelle, les bassins du centre aquatique du Lac seront à nouveau accessibles le lundi 6 février pour les usagers* », précise la Ville sur son site internet. Quant aux salles de fitness, elles sont de nouveau accessibles au public depuis le 1er février. En ce qui concerne la nature des travaux entrepris, elle a portée sur la remise en état des 376 casiers, sur le décapage des sols ainsi que la pose de cire dans les salles de fitness. À la suite des travaux, un nettoyage renforcé du site a été opéré. « *Le centre s'est aussi équipé de deux chaises PMR (Personne à mobilité réduite) roulantes, disponibles sur demande* », indique la commune.

L'équipe renforcée de deux nouveaux agents

Les agents ont également profité du mois de janvier pour parfaire leur formation aux gestes de premier secours. Par ailleurs, l'équipe de l'établissement a été renforcée avec l'arrivée de deux nouveaux agents. Enfin, un stage pour les enfants sera organisé pendant les vacances d'hiver, du 20 février au 5 mars. ■

EN BREF

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Val Saint-Quentin : les gens du voyage devraient partir mi-février

Après un premier report de jugement et des procédures qui ont traîné, le tribunal avait initialement laissé jusqu'au 27 janvier aux caravanes pour quitter ce site privé. Elles devraient finalement partir mi-février.

LA GAZETTE DE SQY

« *L'huissier a été mandaté le 30 janvier. Donc les 15 jours courent à partir du 30 janvier* », explique la maire, qui ne cache pas son exaspération.

Début février, les gens du voyage étaient toujours présents au parc d'affaires du Val Saint-Quentin, à Voisins. Une décision de justice du 12 janvier laissait pourtant jusqu'au 27 janvier à la soixantaine de caravanes, installées illégalement depuis mi-septembre, pour quitter les lieux. Mais le syndic gérant ce site privé n'a « *pas été assez réactif* », selon la maire, Alexandra Rosetti (UDI), contactée par *La Gazette*. « *La décision de justice […] leur donne une injonction de partir sous 15 jours. Sauf que cette injonction doit être notifiée par un huissier. L'huissier doit être mandaté par le syndic. […] L'huissier a été mandaté le 30 janvier. Donc les 15 jours courent à partir du 30 janvier* », s'exaspère l'élue.

Les gens du voyage ont donc jusqu'à la mi-février pour partir. « *S'ils ne partent pas, on fait appel à la force publique* », indique la maire Également sollicité, François Godlewski, de l'association Gens du voyage en Yvelines, estime, sans évoquer ce cas précis, que ces installations révèlent un « *besoin de trouver un emplacement [qui] n'est pas satisfait* ». Alors qu'Alexandra Rosetti déplore qu'ils « *ne paient pas l'eau, pas l'électricité* », il assure que les gens du voyage « *sont d'accord pour payer* » et qu'il faut « *se mettre d'accord [avec eux] sur ce point* ». ■

îledeFrance
Terre de saveurs

Région îledeFrance

Yvelines • Hauts-de-Seine

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Trappes Les dirigeants du cabinet dentaire de Trappes entendus par la police à la suite des fraudes constatées

Nouveau retentissement dans l'affaire du cabinet dentaire de Trappes, déconventionné par la Sécurité sociale pour pratiques frauduleuses.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

L'Assurance Maladie a subi un préjudice de près de 1,5 million d'euros à la suite de pratiques frauduleuses d'un centre d'ophtalmologie de Seine-Saint-Denis et d'un cabinet dentaire de Trappes.

De nouveaux éléments viennent s'ajouter à l'affaire du cabinet dentaire de Trappes et du centre ophtalmologique situé en Seine-Saint-Denis, tous deux accusés de pratiques malhonnêtes. Pour rappel, les deux établissements sont accusés de pratiques frauduleuses au préjudice de l'Assurance Maladie pour un montant estimé à près de 1,5 million d'euros.

En conséquence, les deux établissements avaient été déconventionnés par l'organisme pour une durée de cinq ans sans sursis, avec une entrée en vigueur aux dates du 23 janvier pour le centre ophtalmologique et du 1er février 2023 pour le centre dentaire (lire notre édition du 24 janvier).

La situation a évolué le 31 janvier, lorsque la police a expliqué s'être particulièrement intéressée à cette affaire après une plainte déposée par un patient du centre dentaire de Trappes.

Un bénéficiaire de la Complémentaire santé solidarité (CSS) s'est rendu au cabinet pour effectuer un détartrage. Quelques jours plus tard, il consulte son compte Ameli et se rend compte que le cabinet dentaire a facturé à l'Assurance Maladie la pose d'une couronne, soit une opération d'un montant de 8 079 euros.

4 000 euros en échange de son silence

Il retourne sur place croyant à une erreur. Le cabinet lui a alors proposé la somme de 4 000 euros en échange de son silence. L'homme refuse et décide de déposer une plainte le 25 février 2022 au commissariat d'Élancourt.

Le groupe de lutte contre l'économie souterraine de la sûreté urbaine d'Élancourt a ouvert une enquête avec l'appui du service fraude de la Caisse primaire d'assurance maladie des Yvelines (CPAM 78). Les investigations menées ont mis en évidence que les patients bénéficiaires de la complémentaire santé solidarité faisaient systématiquement l'objet de facturations de soins fictifs.

Le préjudice précis pour la CPAM des Yvelines s'élève à 1 276 859 euros. Pour d'autres CPAM basées dans les départements des Hauts-de-Seine, du Gers et du Doubs, le préjudice est estimé à environ 46 000 euros.

Le parquet décide alors la saisie de plus de 1 200 000 euros sur le compte du cabinet dentaire, ainsi que de 80 000 et 60 000 euros sur les comptes de deux gérantes. L'interpellation des quatre dirigeants du cabinet dentaire a eu lieu le 25 janvier 2023. Ils sont tous les quatre (trois femmes âgées de 32, 42 et 43 ans, et un homme âgé de 36 ans) issus de la même famille. Seul l'homme était déjà connu des services de police.

Les perquisitions effectuées n'ont rien révélé, si ce n'est la découverte de quelques objets de valeur (sacs, bijoux). Cependant, les policiers ont constaté que des affaires étaient emballées, laissant penser à un futur déménagement, peut-être à Dubaï car les mis en cause étaient tous titulaires de cartes de résidents à Dubaï.

Lors de leurs auditions en garde à vue, les mis en cause ont fait valoir leur droit au silence. Sur instruction du parquet, deux des quatre mis en cause ont été déférés en vue d'une CPVCJ (Convocation par procès-verbal assorti d'un contrôle judiciaire). Les deux autres sont ressortis libres. ■

Trappes Il se rend au commissariat avec une valise de vêtements et 500 euros

Un homme, recherché depuis de nombreux mois, s'est rendu au commissariat accompagné de son avocat. Il avait apporté avec lui des vêtements et de l'argent liquide pensant être emprisonné.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Un homme s'est rendu au commissariat de Trappes accompagné de son avocat, de vêtements et d'argent liquide.

Le 2 octobre 2019, des policiers de la Brigade spécialisée de terrain (BST) de Trappes avaient essayé de contrôler un individu qui s'adonnait à un rodéo urbain sur une motocross à l'occasion d'un tournage de clip de rap dans un quartier de la commune.

L'homme, bien connu des services de police, aujourd'hui âgé de 23 ans, avait percuté accidentellement un premier agent de police en le blessant au genou (le policier s'était vu attribuer 31 jours d'ITT). Il s'était également rebellé en portant notamment un coup au nez d'un second policier (qui obtenait lui 5 jours d'ITT). Profitant de l'attroupement hostile qui s'était formé, l'individu était parvenu à prendre la fuite. Le lendemain matin, des policiers s'étaient rendus chez lui pour l'arrêter mais en vain, l'homme se savait recherché et il s'était mis en cavale. Un mandat de recherche avait été délivré.

L'affaire se poursuit le 7 septembre 2020, quand le fugitif est aperçu au volant d'une voiture à Trappes. Il avait refusé d'obtempérer en prenant tous les risques pour s'échapper et avait fini par disparaître dans une cité en abandonnant la voiture.

Visé par un mandat de recherche, il avait disparu jusqu'à ce qu'il se rende, le 31 janvier 2023, avec son avocat au commissariat de Trappes. Il avait prévu une valise remplie de vêtements et de l'argent (500 euros en liquide) pour un éventuel passage en prison, car il était presque certain d'y séjourner. Par ailleurs, les policiers ont découvert que l'homme avait cumulé une dette de 6 000 euros auprès du Trésor public à cause d'amendes non payées. Un huissier du Trésor public s'est donc déplacé pour saisir les 500 euros.

Finalement, l'homme n'a pas été placé en détention. Le parquet lui a notifié une date d'audience. Placé sous contrôle judiciaire, il est ressorti libre du tribunal. ■

Élancourt À 16 ans, il est arrêté au volant d'une voiture pour refus d'obtempérer

Deux adolescents âgés de 16 ans circulaient dans une voiture lorsqu'ils ont croisé un équipage de police.

Le lundi 30 janvier, sur le boulevard André Malraux, à Élancourt, vers 13 heures, des policiers se sont fait percuter par une voiture qui venait de faire un refus d'obtempérer. La Peugeot 206 était conduite par un adolescent de 16 ans, donc non titulaire du permis de conduire. Le conducteur était accompagné d'un passager du même âge. Les forces de l'ordre ont placé le conducteur en garde à vue. Aucun blessé n'est à déplorer. ■

Trappes Une voiture de police visée par des jets de pierres

Des policiers effectuaient une patrouille, à 19 h 50, au square Jean Macé à Trappes, le mardi 31 janvier, lorsqu'ils ont été victimes de jets de pierres sur leur voiture, ce qui a occasionné quelques rayures sur le toit du véhicule. Il n'y a pas eu de blessé et aucune authentification n'a pu être établie. ■

Élancourt Une voiture de police sérigraphiée prise pour cible

Le vendredi 3 février, à 18 h 20, dans la rue de la Jacquerie à Trappes, une patrouille de police qui circulait dans une voiture sérigraphiée a reçu un jet de pierres provenant des étages d'un immeuble. Il n'y a pas eu de blessé ni de dégât. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ AURÉLIEN BAYARD

Ecquevilly Le tueur d'Ecquevilly va faire appel de sa condamnation

Condamné à la perpétuité pour l'assassinat de Mélanie le 25 janvier, Mickaël Philétas a décidé faire appel de sa condamnation. Un nouveau procès devra donc avoir lieu, un nouveau calvaire pour la famille de la victime.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Un nouveau procès devra avoir lieu, un nouveau calvaire pour la famille de la victime.

Dans notre édition du 1er février, nous écrivions que Mickaël Philétas avait été reconnu coupable de l'assassinat de Mélanie à Ecquevilly le 25 janvier, mais aussi d'une double tentative de meurtre sur le nouveau compagnon de la victime et sa sœur, avec en plus le chef d'accusation d'agression sexuelle.

Vendredi, après avoir utilisé son délai de réflexion au maximum, l'ancien prof de zumba a décidé de faire appel. Une décision loin d'être une surprise puisque l'homme de 41 ans voulait déjà faire valoir ce droit avant l'ouverture des assises.

Muet durant les sept jours – ce qui avait été très douloureux pour la famille et les proches de Mélanie - l'accusé voudra-t-il utiliser ce futur procès pour enfin expliquer son geste ? Première conséquence, il renoue donc avec la présomption d'innocence. Par ailleurs, YouTube n'a toujours pas fait fermer la chaîne de l'ancien coach autoproclamé en séduction. ■

Mantes-la-Jolie Le rendez-vous galant se transforme en lapin douloureux

Un Bordelais de 30 ans pensait retrouver une jeune Mantaise dans le quartier du Val Fourré. Malheureusement pour lui, point de dulcinée à l'adresse indiquée, mais à la place un passage à tabac et un détroussage en règle.

Sébastien a fait ce que tout bon célibataire aurait fait à sa place. Sachant qu'il allait passer voir des membres de sa famille dans le Mantois pendant les fêtes, il décide de lier l'utile à l'agréable en se connectant sur le chat Coco.fr, un site de rencontre. Il commence donc à discuter avec une jeune femme de 20 ans et le courant passe si bien qu'elle lui propose un rendez-vous chez elle, au hall du numéro 1 de la rue Claude Debussy, dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie, en fin d'après-midi.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Un Bordelais de 30 ans pensait retrouver une jeune Mantaise dans le quartier du Val Fourré.

Malgré des éléments pouvant mettre la puce à l'oreille comme l'absence de photo de profil ou l'absence de numéro de portable, le trentenaire n'y prête pas attention et se présente à l'adresse indiquée le 27 décembre 2022. Arrivé sur le perron de la porte et alors qu'il imaginait déjà batifoler, il sent une main se poser sur son épaule puis reçoit une droite. Sonné mais pas KO, il essaie de s'enfuir mais son agresseur est rejoint par deux autres hommes qui le rattrapent puis le rouent de coups tous ensemble.

« *Ils m'ont menacé avec un couteau et ils m'ont pris ma sacoche, avec tous mes papiers, mes clés de voiture, 150 € en liquide et mon téléphone* », explique-t-il au site *78actu*. Bien évidemment, les trois lascars avaient leur visage dissimulé et le Bordelais n'a donc pas pu dresser de portrait-robot lorsqu'il est allé porter plainte au commissariat de Mantes-la-Jolie. Par ailleurs, suite à son passage à tabac, Sébastien a eu une dent cassée ainsi qu'une entorse à la cheville et au pouce. Les enquêteurs ont d'ailleurs arrêté récemment un groupe spécialisé dans ce genre de traquenard, mais qui malheureusement n'ont rien à voir avec l'affaire du Bordelais.

Petit rappel donc à destination des usagers de sites de rencontre. Afin d'éviter de vous faire piéger, ne vous présentez pas à un rendez-vous sans avoir obtenu une photo et un contact téléphonique avec la personne afin de s'assurer de sa véritable identité. ■

Conflans-Sainte-Honorine L'arrière-boutique coquine d'un salon de massage

Les gérants d'un salon de massage avaient transformé leur échoppe en petite industrie du sexe : leurs « masseuses » pouvaient proposer des prestations sexuelles tarifées. Tout ce petit monde vient d'être coffré pour proxénétisme.

Les clichés ont la vie dure. Un salon de massage situé à Achères pouvait sortir des sentiers battus moyennant finance. En effet, les clients pouvaient obtenir des caresses ou des fellations de la part des masseuses à condition de glisser quelques billets en plus. Pourtant, de façade, rien ne présageait une telle industrie du sexe.

Tout commence en juillet 2022, lorsque le commissariat de Conflans-Sainte-Honorine reçoit un client de cette échoppe. Alors qu'il s'attendait aux prestations affichées sur la carte, il a eu droit à des « *massages naturistes* », du « *body-body* » et des caresses réciproques. Une enquête est ouverte et l'établissement est mis sous écoute téléphonique ainsi que surveillance vidéo. Cela permet de découvrir le profil des habitués : que masculin, de tout âge et de toute situation sentimentale.

Les investigations se poursuivent avec l'aide du groupe interministériel de recherches et permettent d'identifier les deux responsables de la boutique dont l'un d'eux à un compte bancaire bien garni. Cela ne s'arrête pas là puisque le 24 janvier quatre autres suspects – trois femmes et deux hommes âgés de 41 à 57 ans – ont été interpellés à Paris, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) et Anzin (Nord).

Lors de ce coup de filet, un peu plus de 10 000 euros en liquide, des objets de luxe d'une valeur de 11 000 euros, une Audi A3 et un Renault Talisman ont été saisis. La police estime le total des avoirs criminels à 84 000 euros. Tous les suspects sont passés aux aveux lors des interrogatoires et ont été placés sous contrôle judiciaire en attendant leur procès pour « *proxénétisme* ». ■

Mantes-la-Jolie Procès repoussé pour l'agression à la hache de Mantes-la-Jolie

Le 17 avril 2022, dans le quartier du Val Fourré, les policiers trouvent un homme par terre, gisant dans son propre sang. Les conséquences d'une rixe qui débute quelques heures plus tôt avec un vol de deux-roues à Limay.

Les faits remontent au 17 avril 2022. Un groupe de jeunes Mantais dérobe une motocross Yamaha 125 YZ à un adolescent à la station-service de Limay. Le jeune homme a préféré obtempérer après avoir été menacé. Mais l'affaire ne s'arrête pas là. La victime reconnaît un de ses agresseurs et décide de lui donner rendez-vous aux Garennes via Snapchat pour une restitution. Il vient accompagné de son père et de deux de ses amis.

La réunion dégénère et la police finit par être appelée aux alentours de 23 h. Ils y découvrent une trentaine de personnes rassemblées mais surtout, au sol, le père baignant dans une mare de sang. Celui-ci a le cuir chevelu entaillé de quatre plaies. Il a été vraisemblablement frappé avec une hache et ses jours ne sont pas en danger. Toutefois, il se voit délivrer une incapacité de travail de 35 jours ainsi que 80 jours d'arrêt liés au retentissement psychologique.

Les forces de l'ordre récupèrent également une pierre portant du sang, une lourde masse de chantier et un morceau de bois, ce qui permet de lancer des recherches sur les traces ADN ainsi que sur les empreintes digitales. Bien aidés aussi par le bornage téléphonique, les fonctionnaires d'État découvrent les identités de plusieurs individus – trois mineurs et deux majeurs - qui sont arrêtés le mercredi 1er février.

Jeudi, les deux majeurs étaient présentés au tribunal de Versailles lors des comparutions immédiates. Multirécidivistes – l'un pour des faits identiques, l'autre pour une conduite sans permis, vols et refus d'obtempérer – ils demandaient le renvoi de leur procès afin de mieux préparer leur défense, demande appuyée par leur avocat. En effet, celui-ci fustigeait le déni de justice durant l'enquête. Il reprochait aux policiers de ne pas avoir écouté l'intégralité des témoins ni d'avoir réalisé la confrontation entre la victime et ses agresseurs. Un premier

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les policiers trouvent un homme par terre, gisant dans son propre sang.

point corroboré par les diverses versions entendues : pour certains, c'est le père qui serait arrivé avec la machette et qui aurait provoqué la bagarre.

Après délibération, le ministère public a renvoyé le procès à une date ultérieure mais a laissé les deux jeunes hommes en détention, car il redoutait « *un risque de pression et de concertation* ». Concernant les mineurs, deux ont été incarcérés également et un placé sous contrôle judicaire. ■

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Escrime
Des compétitions départementales et régionales de jeunes à Montigny ce week-end

Plus de 200 jeunes escrimeurs ayant entre 9 et 15 ans sont attendus au gymnase Alain Colas, à Montigny-le-Bretonneux, les 11 et 12 février. D'abord, le samedi 11, est organisée une compétition départementale réunissant 150 participants, qui s'affronteront « *pour espérer une montée dans le classement départemental* », indique le journal municipal *L'Ignymontain*. Le lendemain, se déroulera une épreuve de la Ligue Île-de-France Ouest, réunissant les clubs de l'ouest francilien (Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise). Durant le week-end, le public pourra venir encourager les tireurs de l'ASMB, qui évolueront à domicile. Renseignements au 06 67 41 23 85. ■

Handball Week-end heureux pour Montigny et Plaisir-Les Clayes

Les Ignymontaines ont battu Ivry à domicile (29-21), tandis que les Plaisiro-Clétiens l'ont emporté à Morlaix (29-27), respectivement les 4 et 5 février en N2 féminine et N3 masculine.

Engagés dans leurs championnats respectifs de N2 féminine et de N3 masculine, Montigny-le-Bretonneux handball et Plaisir-Les Clayes se sont tous les deux imposés ce week-end. Pour les Ignymontaines, il s'agit même de la deuxième victoire de suite. Elles ont largement disposé à domicile d'Ivry, la lanterne rouge (29-21), le 4 février, deux semaines après l'avoir emporté chez Sambre-Avesnois. Face à Ivry, les joueuses de Didier Creuzot ont une nouvelle fois pu compter sur leur pivot Ninon Pouch, et leur ailière gauche Maja Veljkovic, co-meilleures marqueuses du match avec 7 buts chacune. Montigny est 4e de sa poule de 12 équipes, avec 8 victoires et 5 défaites, à 5 points du leader, Béthune, et un point du 2e, Sainte-Maure-Troyes, à qui elles rendent visite ce samedi 11 février. Pour rappel, le 1er de chaque poule monte en N1.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les handballeuses ignymontaines ont largement battu Ivry (29-21) le 4 février.

De son côté, Plaisir-Les Clayes est allé gagner à Morlaix (29-27), le 5 février. Les hommes de Benjamin Modeste ont presque mené toute la partie, grâce notamment aux 12 réalisations de leur ailier Dylan-Faustin Miatoudila. Avec 5 victoires, un nul et 6 défaites, ils se classent 8e de leur poule de 12, où le 1er monte et les 6 moins bons 9es descendent. Prochain rendez-vous le 11 février à domicile face à Loudéac. ■

Course à pied Derniers jours pour s'inscrire au Bike and run de Guyancourt

Il reste jusqu'au 9 février pour s'inscrire à la 10e édition de ce Bike and run, qui se tiendra comme chaque année le 12 février à la Minière.

Le Triathlon club de Saint-Quentin-en-Yvelines (TCSQY) organise le 12 février, en partenariat avec la Ville de Guyancourt et l'ONF, le Bike and run de la Minière. C'est cette année la 10e édition. Les personnes intéressées doivent faire vite, car les inscriptions se clôturent le 9 février à minuit. La distance totale du Bike and run est de 15 km, s'effectuant autour de l'étang du Moulin à Renard, mais des parcours de 3,5 et 6 km sont aussi proposés.

« *Le Bike and run est une course pratiquée par équipe de deux avec un seul vélo,* rappelle le TCSQY sur son site internet. *Les coureurs à pied s'élanceront en premier sur une boucle de 500 m, rejoindront les cyclistes pour effectuer ensemble le parcours défini. C'est une course où les équipiers restent groupés, le vélo servant de témoin pour un passage de la main à la main.* » Pour s'inscrire, il faut s'acquitter de 17 euros par personne (15 euros pour les licenciés à la Fédération française de triathlon). Inscriptions et paiement en ligne obligatoires. Le jour de la course, la présentation d'un passe compétition est requise, ainsi que d'un certificat médical (sauf pour les licenciés concernant ce dernier). Début du retrait des dossards à 8 h 30, départ de la course à 10 h. Détails sur triathlon-sqy.fr. ■

Basketball Le comité des Yvelines de basket s'installe à Montigny-le-Bretonneux

Auparavant implanté à Fontenay-le-Fleury, le Comité départemental des Yvelines de basketball bénéficie d'un nouveau siège, et celui-ci est situé à Saint-Quentin-en-Yvelines. À Montigny-le-Bretonneuxe, rue Jean-Pierre Timbaud. Il a été inauguré le 14 janvier. Des locaux de 200 m² « *plus fonctionnels comparés à ceux de Fontenay-le-Fleury quittés pour Montigny en juin 2022* », indique *l'Ignymontain*. « *Nous sommes […] juste à côté du Vélodrome national où nous organisons nos assemblées générales et des mises à disposition de nos nouveaux terrains de basket modulables sur l'aire centrale* », déclare Gilles Galceran, le président du comité des Yvelines de basket, dans des propos rapportés dans le journal municipal. ■

Engagés
face au défi mondial de l'eau

Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires
60%
de véhicules propres
GNV, BIOCARBURANT ET ÉLECTRIQUE
www.sepur.com
Suivez-nous sur :

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Montigny Expos à gogo dans la commune

Plusieurs expositions artistiques sont actuellement à l'affiche à Montigny-le-Bretonneux. On peut citer la 18e édition de Peinture volume, qui se tient jusqu'au 18 février au conservatoire des arts, où les élèves peintres et sculpteurs du conservatoire exposent leurs œuvres réalisées depuis septembre. Renseignements au 01 34 52 07 41.

D'autre part, la Maison Felix accueille, elle, jusqu'au 12 février les peintures acryliques sur toile de l'Ignymontain Sylvain Vallier. Détails au 01 39 30 31 70. ■

Élancourt Olivier de Benoist au Prisme ce samedi

L'humoriste fera étape dans la salle élancourtoise le 11 février dans le cadre de son spectacle *Le Petit Dernier.*

Olivier de Benoist continue de tracer sa route avec son spectacle *Le Petit Dernier*, qu'il joue depuis 2019. Ce spectacle fera étape à Élancourt, au Prisme, le 11 février, à 20 h 30, quelques mois après un passage par plusieurs villes de SQY, comme Montigny-le-Bretonneux ou Les Clayes-sous-Bois.

« *À chaque fois qu'Olivier de Benoist a un enfant, il fait un one-man-show. Comme il en a eu un 4e, il revient avec un nouveau spectacle. Dans cette véritable ode à la contraception qu'est* Le Petit Dernier, *Olivier de Benoist vous prodiguera moult conseils puisés dans son expérience de père de quatre charmants bambins. Pendant la majeure partie de l'histoire de l'humanité, élever les enfants était une tâche exclusivement féminine. Aujourd'hui, les choses ont enfin changé et Olivier de Benoist en est très content. Fort de l'expérience acquise avec ses quatre enfants, Olivier de Benoist entend enfin révéler aux femmes les secrets d'une éducation réussie* », indique la description du spectacle. Après des études de droit ou encore des spectacles où il mêle humour et tours de magie, Olivier de Benoist se consacre donc depuis maintenant plusieurs années à faire rire sur des questions liées à la parentalité. Les tarifs des places vont de 12 à 32 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

PASCAL ITO

« **Dans cette véritable ode à la contraception qu'est Le Petit Dernier, Olivier de Benoist vous prodiguera moult conseils puisés dans son expérience** », **indique le descriptif du spectacle.**

Maurepas Quand un chef casse les codes de l'orchestre et se rend à ses concerts… à vélo

Dylan Corlay fait étape à l'espace Albert Camus le 10 février dans le cadre de son spectacle *Tour d'orchestre à bicyclette*, qu'il joue avec l'Orchestre régional de Normandie.

Tour d'orchestre à bicyclette, projet mené par le chef d'orchestre Dylan Corlay, accompagné de l'Orchestre régional de Normandie, sera joué le 10 février, de 20 h 30 à 22 h, à l'espace Camus, à Maurepas. « *Un orchestre et son chef, duo détonant et dénotant, s'élancent sur la piste pour composer un concert-spectacle pétillant* », indique le communiqué du spectacle. Sur scène, s'enchaîneront musique, danse, magie ou encore jonglage. Un « *show orchestral* » caractérisant bien ce chef d'orchestre ayant l'habitude de se rendre sur ses lieux de concerts… à vélo. « *J'adore le vélo et je trouvais ça intéressant de mettre en relation deux disciplines, le vélo et la musique* », explique Dylan Corlay dans le teaser du spectacle.

Le public est aussi invité à pédaler avec lui

Il lui arrive d'ailleurs de pédaler quelques instants sur un minuscule vélo en plein concert, pendant que son orchestre joue. Le 10 février, de 13 h 30 à 15 h, il paradera, sur un vélo grandeur nature cette fois, dans les rues de Maurepas, accompagné des cyclistes de l'association de cyclotourisme de la ville. Le public est invité à y assister, comme à la répétition publique du spectacle, à 17 h. Gratuit pour ces deux événements (réservation obligatoire au 01 30 66 55 07). Pour le spectacle, les prix des places vont de 9 à 17 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny Julien Clerc à la ferme du Manet ce dimanche

Julien Clerc sera à Montigny le 12 février dans le cadre de sa tournée Les Jours heureux, lors de laquelle il reprend des titres de son album *Terrien*, mais aussi des chansons d'artistes l'ayant inspiré.

Près d'un an après s'être produit à Élancourt, Julien Clerc revient à Saint-Quentin-en-Yvelines avec un concert programmé à la ferme du Manet, à Montigny-le-Bretonneux, le 12 février, à 17 h. Après la tournée des 50 ans, qui s'est déroulée en 2018, le chanteur, aujourd'hui âgé de 75 ans, est actuellement engagé dans une tournée intitulée Les Jours heureux, du nom de son dernier album en date. « *Pour faire suite aux concerts au Palais des Congrès de Paris et à L'Olympia et à une tournée dans toute la France, en Suisse et en Belgique, Julien Clerc vous offrira une adaptation acoustique du concert Les Jours heureux. L'occasion de retrouver, dans un set inédit, les titres de l'album* Terrien *(son précédent album, Ndlr), ses plus grands tubes et les titres emblématiques des artistes qui l'ont inspiré.* » Des titres repris par Julien Clerc dans son dernier album, comme *Vienne*, de Barbara, ou encore *For me Formidable*, de Charles Aznavour. Les tarifs des places vont de 36,50 à 50 euros, réservations sur billetterie.montigny78.fr. ■

Villepreux Une murder party pour la Saint-Valentin

À partir du 14 février et jusqu'au 5 mars, les participants se glisseront dans la peau d'un inspecteur à l'occasion de cet événement, sur le thème Meurtre à la Saint-Valentin.

Emmener son ou sa chère et tendre au restaurant pour la Saint-Valentin ? Trop banal. Pourquoi ne pas plutôt lui proposer de venir enquêter sur un crime ? Une murder party est organisée par la commune de Villepreux à partir du 14 février. Elle aura pour thème « Meurtre à la Saint-Valentin ». « *Un drame s'est produit le soir de la Saint-Valentin… L'inspecteur Marsel Tessou s'est rendu sur les lieux pour analyser la scène du crime. Il va donc falloir lui venir en aide car un meurtre a été commis. Pour cela, vous allez devoir résoudre une enquête, poursuivre le coupable et retrouver l'objet volé à la victime. Véritables enquêteurs, vous serez munis d'un stylo et d'un carnet afin de noter tous les renseignements que vous pourrez obtenir à travers des énigmes* », détaille la municipalité sur son site internet.

Possibilité de résoudre l'enquête en plusieurs jours

Trois niveaux de difficulté seront proposés : facile (parcours brigadier) avec une enquête d'une durée moyenne de 1 h, moyen (parcours inspecteur, durée moyenne 1 h 30), et très difficile (parcours commissaire, durée 2 h et plus). L'enquête sera proposée jusqu'au 5 mars et pourra donc se résoudre sur plusieurs jours. Détails sur villepreux.fr. ■

Élancourt Un spectacle jeune public mêlant chant et violoncelle au Prisme

Des yeux pour te regarder. C'est le titre du spectacle joué au Prisme, à Élancourt, le 15 février, de 14 h 30 à 16 h. Un spectacle de la compagnie Méli Mélodie mêlant chant et violoncelle. « *Une chanteuse et un violoncelliste se rencontrent et partagent avec malice le plaisir de chanter et de jouer de la musique ensemble, autour d'un filophone, cet étrange instrument à cordes. Pour parler de l'enfant et de sa place dans le monde, les deux artistes déroulent les fils de la vie en musique et en images. Ils construisent une toile tissée de fils multicolores qui s'entremêlent aux cordes amplifiées de cet instrument atypique* », indique le site internet du Prisme. Les tarifs des places vont de 5 à 10 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Guyancourt Soirée rap à la Batterie ce vendredi

La Draft revient pour une 3e édition le 10 février à la Batterie. De nombreux jeunes rappeurs locaux se produiront.

La Draft. Non, il ne s'agit pas de la célébrissime session de recrutement des jeunes talents du basket par les franchises NBA, mais du nom de l'événement musical se déroulant à la Batterie, à Guyancourt, le 10 février, à partir de 19 h. Un rendez-vous organisé par l'association 8 Mesures, dont c'est la 3e édition cette année, et qui réunira plusieurs rappeurs locaux émergents. Parmi eux, en tête d'affiche, Swift Guad, « *rappeur emblématique du rap indépendant de ces dernières années, reconnu pour ses textes bruts et sa voix rocailleuse* », décrit la Batterie sur son site internet. On peut également citer Al'Tarba, « *qui a su se faire une place dans la culture hip-hop/abstract aux côtés de grands noms de la scène comme Seth Gueko ou Nekfeu* », ajoute la Batterie.

Swift Guad, Al'Tarba, Comar, Keurta et bien d'autres

Seront aussi à l'affiche Comar, dont le titre *Yamaha* affiche 19 millions de vues sur YouTube, V-Num, Malakai XII, Moostvch, le rappeur ignymontain Keurta, et Ko Record. Mais aussi Charisma, Hoodi, Wassyla & Amelia, Big Joe, Rojah B, et Mota Favela. Pas de futurs meilleurs joueurs des parquets américains donc, mais peut-être certains des plus grands rappeurs de demain, qui sait, naîtront à l'occasion de cette soirée. Les prix des places vont de 3,75 à 7,50 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

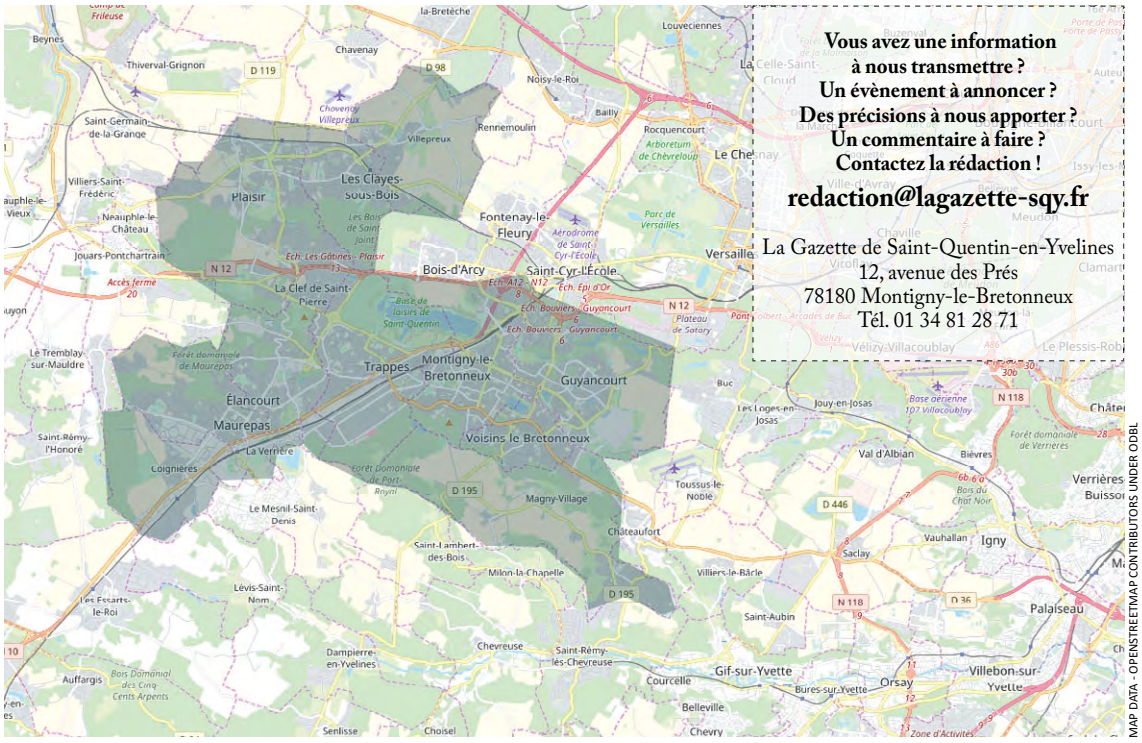

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef :
David Canova
david.canova@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2023
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

1				6	2	3		
	5	3		7	1	2		9
7	2		9	5			8	
		7					5	
6	9	5	2		8		3	
3			5	9			2	6
	7	1	6					
	3		7	8	5		1	2
	6			3			9	7

SUDOKU : niveau difficile

		7						6
1			7			3	4	
				3				
9							6	
		3		2	6			1
						2	3	
5				6	7		9	3
8				4	9			7
	7	9						

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 206 du 31 janvier 2023 :

6	3	7	1	2	4	8	5	9
8	1	5	9	3	6	4	7	2
9	2	4	7	8	5	1	6	3
7	8	1	5	6	3	9	2	4
3	6	2	4	1	9	5	8	7
4	5	9	8	7	2	3	1	6
5	7	6	3	9	1	2	4	8
1	9	8	2	4	7	6	3	5
2	4	3	6	5	8	7	9	1

8	6	2	9	4	3	5	1	7
1	7	4	2	8	5	9	3	6
5	3	9	1	6	7	2	8	4
6	9	7	3	2	4	1	5	8
2	8	5	6	7	1	3	4	9
4	1	3	5	9	8	6	7	2
9	5	8	7	1	2	4	6	3
3	4	6	8	5	9	7	2	1
7	2	1	4	3	6	8	9	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes **entrepreneur, commerçant, artisan,**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

Musée de la ville

EXPOSITION SPACE AGE

DU 10 FÉVRIER AU 08 JUILLET 2023

QUAND LA CONQUÊTE SPATIALE INSPIRE LE DESIGN

MumEd

Quai François Truffaut | Montigny-le-Bretonneux

museedelaville.sqy.fr

conception graphique : Stéphane Rébillon - photographie : (CC) Martin Bernardi